

le 20 novembre 2014

L'UNSA ICNA dans l'action

Après 4 années passées à défendre les conditions de travail des ICNA, l'UNSA-ICNA vous présente l'état des lieux des sujets d'actualité, et le travail qu'elle a fourni et continuera à fournir pour vous défendre.

Les sujets locaux

La révision du BO

Grâce à l'Assemblée Générale qui s'est tenue à notre initiative, les ICNA ont pu être informés de l'avancée du dossier. Cette AG aura permis de prendre connaissance des enjeux de la révision du BO telle qu'elle est présentée par l'administration. **L'UNSA-ICNA continuera à défendre les conditions de travail que souhaitent les ICNA (TDS en équipes, CDT dédié, reconnaissance des spécificités).**

Pour cela, nous nous appuyons sur les avis que les ICNA ont donnés, et avons créé un document de travail complet détaillant nos revendications. Nous refusons que l'administration se base uniquement sur des données chiffrées qui ne reflètent pas le réel travail des ICNA, car les spécificités locales sont occultées. **Nous n'accepterons pas que nos conditions de travail, et en particulier le Tour de Service, soient sacrifiées par une simple formule mathématique de calcul du BO. Si le SNA-AG et la DO ne font pas preuve d'ouverture, l'UNSA-ICNA est prêt à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour vous défendre.**

Les droits à congés

La limitation du droit à absences à 2 agents par équipe de 7 n'est pas acceptable pour pouvoir éculser tous les congés sereinement. **Le tour de service fonctionne avec 3 absents par équipe de 7. Les 3 absences doivent donc être acceptées sans conditions.**

Visites médicales d'aptitude

Face aux abus du médecin à normes (non respect des règles de dates de prorogation, examens complémentaires non justifiés, aptitudes temporaires répétées, ...), l'UNSA-ICNA a envoyé un courrier au médecin chef de la DGAC, par l'intermédiaire de son Bureau National, **pour que les règles soient enfin respectées lors des visites médicales à normes en Martinique.**

Les pilotes écho radar

Après plusieurs tentatives dans le passé, **l'UNSA-ICNA a obtenu de l'administration que soit étudiée une solution pérenne pour le pilotage écho radar.** La participation des contrôleurs est une solution temporaire, et l'UNSA-ICNA veillera à ce qu'une solution définitive soit rapidement trouvée pour que les contrôleurs puissent effectuer les simulations dans le cadre statutaire de la formation des stagiaires et du maintien de compétences.

Absence d'un agent la nuit

Pour l'UNSA-ICNA, la sécurité doit être le 1^{er} critère à prendre en compte. Etant données les attributions du Chef de Tour en matière de SAR, il n'est pas tolérable que la Tour reste ouverte si le Chef de Tour est absent.

Pour ce qui est de l'absence du PC de nuit, il n'est pas tolérable qu'un Chef de Tour gère seul le trafic aérien, avec un IAO qui peut être à 1h de route de la tour ... **Il ne s'agit pas simplement de faire décoller un avion, il faut également pouvoir être à même d'assurer son retour au terrain en cas de problème. On l'a vu récemment avec l'A330 d'Air Caraïbes : un contrôleur ne peut gérer seul ce genre de situation.**

Le contrôle aérien ne se base pas sur des probabilités d'occurrence, mais bien sur la sécurité avant tout ! Et même si l'IAO est présent à la Tour, pendant que le Chef de Tour assurera les fonctions de PC, l'IAO sera-t-il en mesure de répondre aux attributions du Chef de Tour sans avoir suivi la formation adéquate ?

Nous sommes également dubitatifs sur l'idée de l'administration d'utiliser la raison du cas de force majeure pour obliger un agent à rester si besoin au-delà de l'horaire de sa vacation. L'UNSA-ICNA suivra de près ce dossier, **la priorité étant de protéger les agents dans de telles situations, et de veiller à ce que la sécurité des usagers ne soit pas remise en cause.**

Rotation des CDQ/CDT

L'UNSA-ICNA a souhaité lancer le débat de la rotation des chefs de tour cette année. Cependant, étant donnée l'incertitude engendrée par la révision du BO, nous organiserons **une consultation de tous les agents à ce sujet une fois que la situation des effectifs sera plus claire.**

Coopération Sainte Lucie

Nous avons pointé du doigt le manque de communication sur le sujet de l'éventuelle formation des contrôleurs de Sainte Lucie à l'utilisation du radar par des contrôleurs de la tour. Il serait temps que le personnel soit consulté et informé à ce sujet, surtout en période de révision de l'effectif ...

Mission sub contrôle

Devant le flou de la 1^{ère} note de service, l'UNSA-ICNA a obtenu du chef SE qu'une note complémentaire soit éditée pour mieux cadrer cette mission et informer davantage les agents souhaitant postuler. Etant donné les mouvements prévus en début d'année prochaine, **nous attendons que l'administration se rapproche des CDQ pour décider de la durée de cette mission, conformément à la note de service.**

Et les sujets nationaux ?

Nous vous invitons à lire les journaux de campagne sur le site de l'UNSA-ICNA (www.icna.fr) qui expliquent la vision de notre syndicat sur les thèmes nationaux. Il s'agit en particulier de comprendre qu'il sera **difficile voire impossible d'obtenir des avancées (effectifs, conditions de travail, etc ...)** dans le cadre de la Mission RP2 : **il a été énoncé depuis le début que ce n'était pas un espace de négociation.** Pour preuve, le protocole (non signé par l'UNSA) et le plan de performance RP2 envoyé par la France à l'Europe rendent impossibles toute nouvelle négociation.

Enfin, les critères en CAP de l'UNSA ICNA évoluent pour tenter d'effacer les injustices liées à la pénurie d'AVE. En refusant un système strict d'ancienneté de centre (comme celui de l'USAC-CGT), qui pénalise par construction les ICNA n'ayant pas eu en 1^{ère} affectation un centre souhaité, **l'UNSA ICNA ajoute un mécanisme correcteur qui permet d'éviter les effets pervers sur le long terme d'un tel système strict, et plafonne l'ancienneté de centre à 10 ans.** C'est enfin pour les ICNA une alternative aboutie aux 2 critères qui étaient jusque là présentés aux élections.

Les élections du 2 au 4 décembre décideront de l'importance que chaque OS aura dans notre centre. Par le biais du vote, chaque agent donne sa confiance à un syndicat et lui permet de porter plus haut ses revendications.

L'UNSA-ICNA a montré son implication syndicale totale et son rôle moteur pour défendre nos conditions de travail, bien devant les autres OS : rédaction de communiqués pour vous informer, écoute de vos avis, participation active et préparée aux réunions, réunions informelles avec notre encadrement pour que les choses avancent, ... et nous continuerons dans cette démarche avec votre soutien !

En vrac...

L'UNSA-ICNA suit également les dossiers suivants avec grande attention :

- Vacation de J3 assurée systématiquement par un PC, et le S1 par un chef : **nous sommes contre une différenciation de Tour de Service entre PC et CDT.**
- **Attribution des stages** : il n'est pas juste de proposer des stages à certains agents sans appel à candidature, ni d'accorder des stages à certains agents, et pas à d'autres sans avoir défini de règles. Pour cela, **l'UNSA-ICNA souhaite utiliser la liste de séniorité qui est utilisée pour l'accès au poste de CDQI pour départager les postulants.**
- **Argyle** : **l'UNSA-ICNA souhaite que l'administration s'intéresse rapidement au nouvel aéroport de Saint Vincent.** En effet, vu la configuration à 5 espaces aériens adjacents près de St Vincent, et l'orientation de la piste (04/22), nous craignons des conditions de travail difficiles et de nombreux incidents si les procédures restent les mêmes.
- Jours de repos avant et après un stage ou une mission : **l'UNSA ICNA sera attentif aux conclusions du GT qui devront garantir des conditions de travail acceptables pour les ICNA.**

